

Image not found or type unknown



Remboursement d'une double facturation d'un service téléphonique

Par **ROSSI FRANCOIS**, le **28/12/2016** à **09:14**

Bonjour,

Nous sommes professionnels et nous nous apercevons que faisons l'objet d'une double facturation depuis le 17/01/2012, de la part de notre opérateur téléphonique, d'un service que nous utilisons.

L'opérateur reconnaît son erreur, mais nous propose un remboursement uniquement sur une période de 12 mois.

Est-ce légal ? Dans la négative quel recours avons nous ?

Merci de votre éclairage. Cordialement